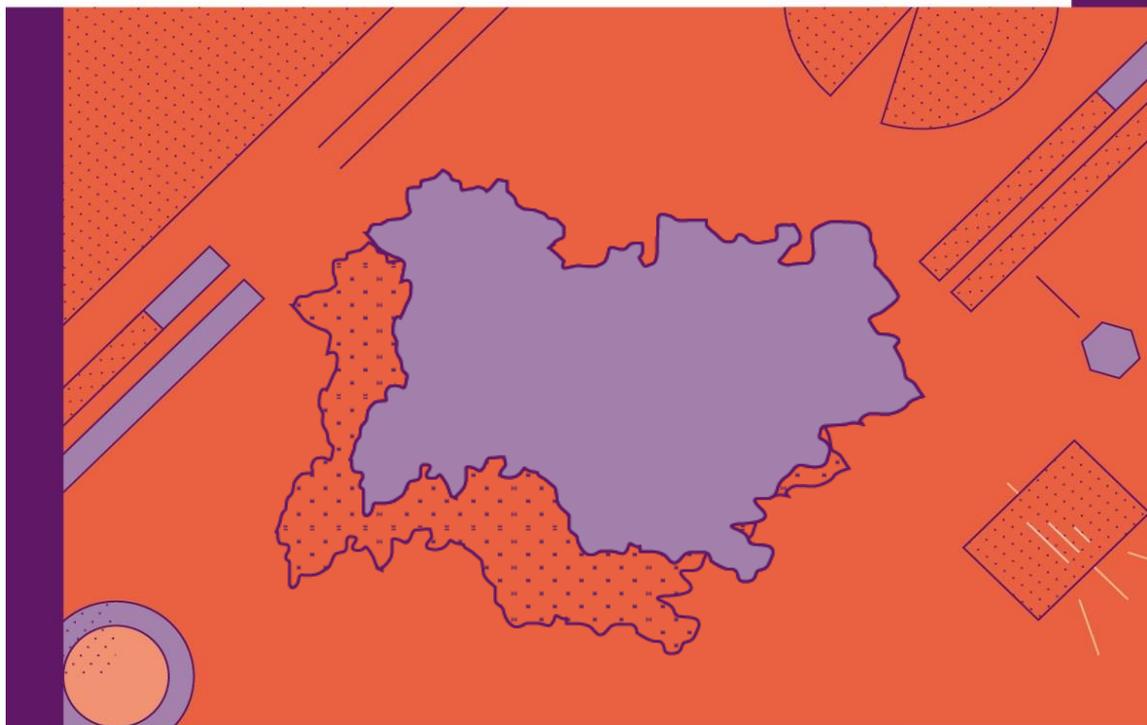


OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Année
2022

Région Auvergne-Rhône-Alpes



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé - page 3

La demande d'emploi - page 4

Les reprises d'emploi - page 6

Les maintiens dans l'emploi - page 7

La création d'activité - page 8

Les contrats aidés - page 8

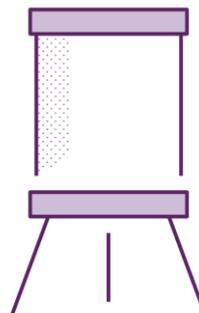
L'alternance - page 9

La reconnaissance de lourdeur du handicap - page 10

L'emploi accompagné - page 11

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph - page 12

Les données locales - page 13



L'activité économique a progressé en 2022 malgré un ralentissement au second semestre

En 2022, l'économie française a poursuivi sa reprise avec une croissance de 2,6% malgré un ralentissement au second semestre dans un contexte de choc sur les coûts du gaz et de l'électricité pour les entreprises et une consommation en net retrait.

L'emploi salarié a également ralenti mais à fin 2022, il dépasse de 4,5 % son niveau d'avant la crise sanitaire, fin 2019, soit près de 1,2 million d'emplois supplémentaires au niveau national dont un tiers en contrat d'alternance.

Des freins persistants pour les personnes en situation de handicap

En 2021, d'après l'enquête vie quotidienne et santé, plus de 1,1 million de personnes en âge de travailler déclarent une maladie chronique ou un problème de santé durable dans la région et plus de 430 000 considèrent avoir un handicap.

Outre l'état de santé, les personnes handicapées restent pénalisées sur le marché du travail pour accéder à un emploi du fait d'un âge plus élevé, d'un moindre niveau de formation et d'une mobilité géographique inférieure à la moyenne.

... mais une situation qui s'améliore

A fin décembre 2022, 52 879 DEBOE sont inscrits dans la région à Pôle emploi en catégories A-B-C, soit une diminution de 5,2% en un an. Ils représentent 8,9% de l'ensemble des demandeurs d'emploi % variant de 6,2% en Haute-Savoie à 12,7% en Haute-Loire.

Après une année 2020 marquée par un recul des insertions et des maintiens dans l'emploi, ceux-ci ont redémarré depuis 2021. Les embauches de personnes handicapées, qui représentent 5,4% de l'ensemble des embauches, ont augmenté de 2% en un an (-7% pour l'ensemble des publics) : plus de 28 000 DEBOE ont accédé à un emploi en 2022.

Par ailleurs, la progression des résultats en termes d'insertions et de maintiens dans l'emploi s'accompagne d'une forte satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph, entreprises comme personnes handicapées.

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

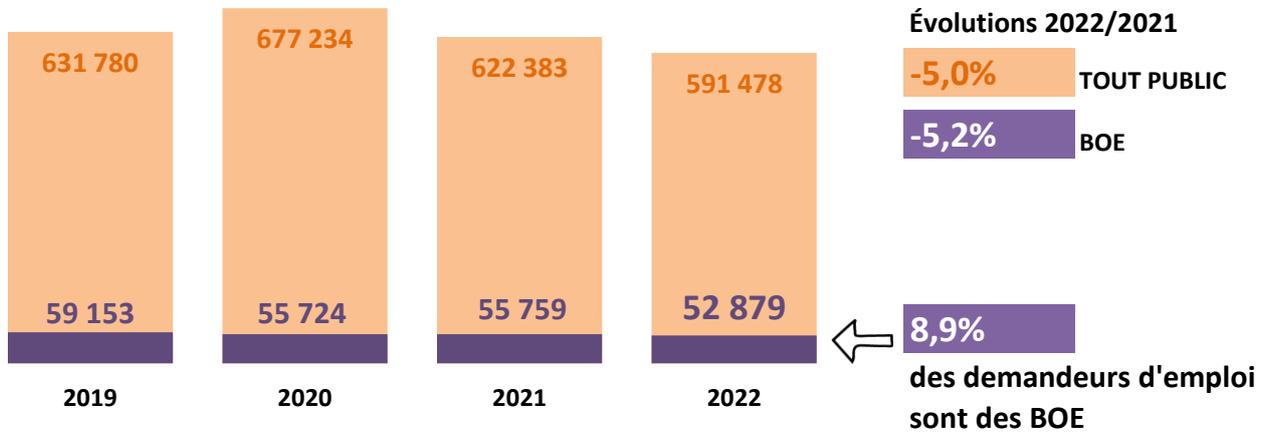
		Auvergne- Rhône-Alpes	%	France	%
Questions européennes					
État général de santé					
	Très bon	2 426 600	50%	19 768 200	48%
	Bon	1 648 300	34%	14 339 600	35%
	Assez bon	599 900	12%	5 348 500	13%
	Mauvais ou très mauvais	219 800	4%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable					
	Non	3 786 100	77%	31 823 500	77%
	Oui	1 108 600	23%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien					
	Oui, forte	200 600	4%	1 744 700	4%
	Oui, modérée	503 400	10%	4 217 700	10%
	Non	4 190 900	86%	35 475 100	86%
Limitations					
Difficultés pour voir					
	Beaucoup ou ne voit pas du tout	87 000	2%	903 800	2%
	Un peu	704 900	14%	6 452 400	16%
	Aucune	4 102 900	84%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre					
	Beaucoup ou n'entend pas du tout	42 300	1%	447 200	1%
	Un peu	302 000	6%	2 445 600	6%
	Aucune	4 550 400	93%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne					
	Beaucoup	86 300	2%	751 500	2%
	Un peu	302 800	6%	2 643 900	6%
	Aucune	4 505 500	92%	38 042 000	92%
Reconnaissance					
La personne considère avoir un handicap					
	Non	4 464 300	91%	37 552 500	91%
	Oui	430 300	9%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie					
	Non	4 522 600	92%	38 205 500	92%
	Oui	372 200	8%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.

Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.

Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Point de vigilance

Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance ainsi que les personnes en instance de reconnaissance. Les évolutions sont à prendre avec précaution du fait notamment de l'irrégularité des remontées d'information par les MDPH sur les reconnaissances de la qualité de travailleur handicapé.

Les catégories de demandeurs d'emploi

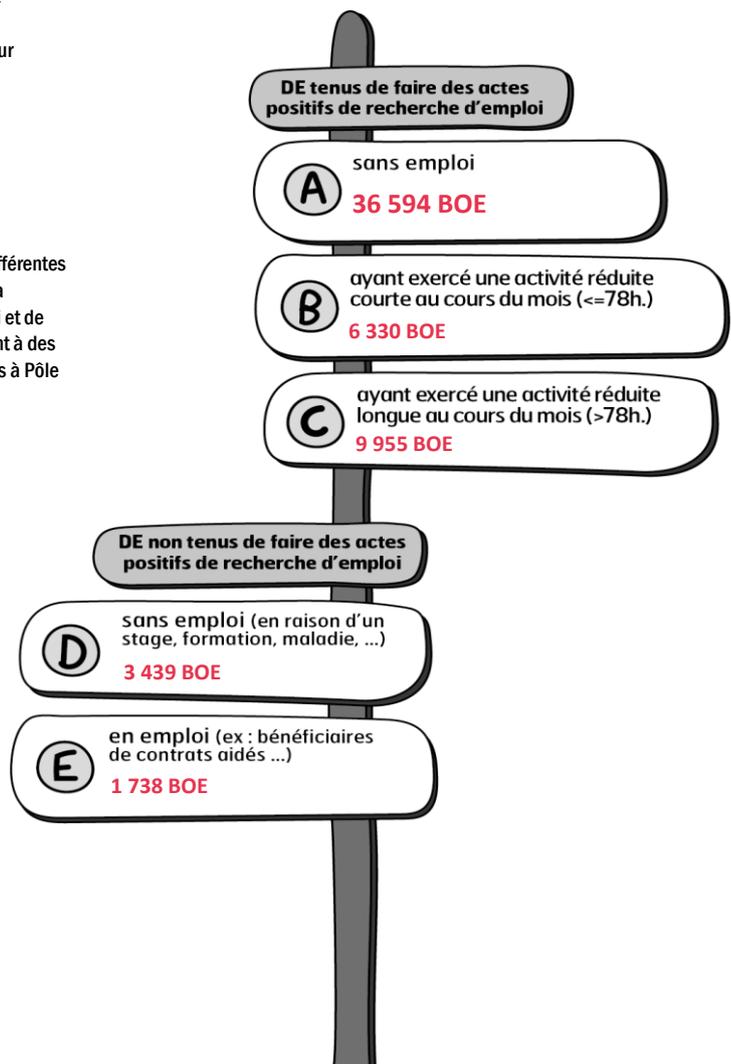
Les demandeurs d'emploi (DE) inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction de catégories.

DE : demandeurs d'emploi

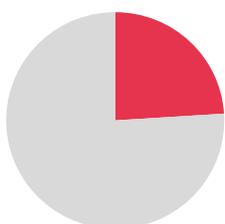
BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi

TP : tout public.

EFFECTIFS PAR CATÉGORIE DE DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION

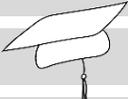


LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE L'AAH DANS LA RÉGION



24%
des DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (seule ou avec un autre titre de reconnaissance)

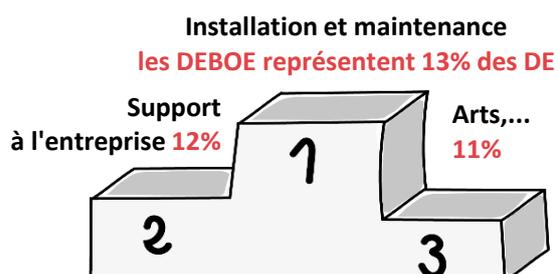
CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
50%	 FEMMES	52%
53%	50 ANS ET + 	27%
20%	NIVEAU < CAP	14%
37%	 BAC ET +	56%
40%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	29%
57%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	44%
26%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	17%
856 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	620 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION

	SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ 24% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	SUPPORT À L'ENTREPRISE 18% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine
	COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION 11% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

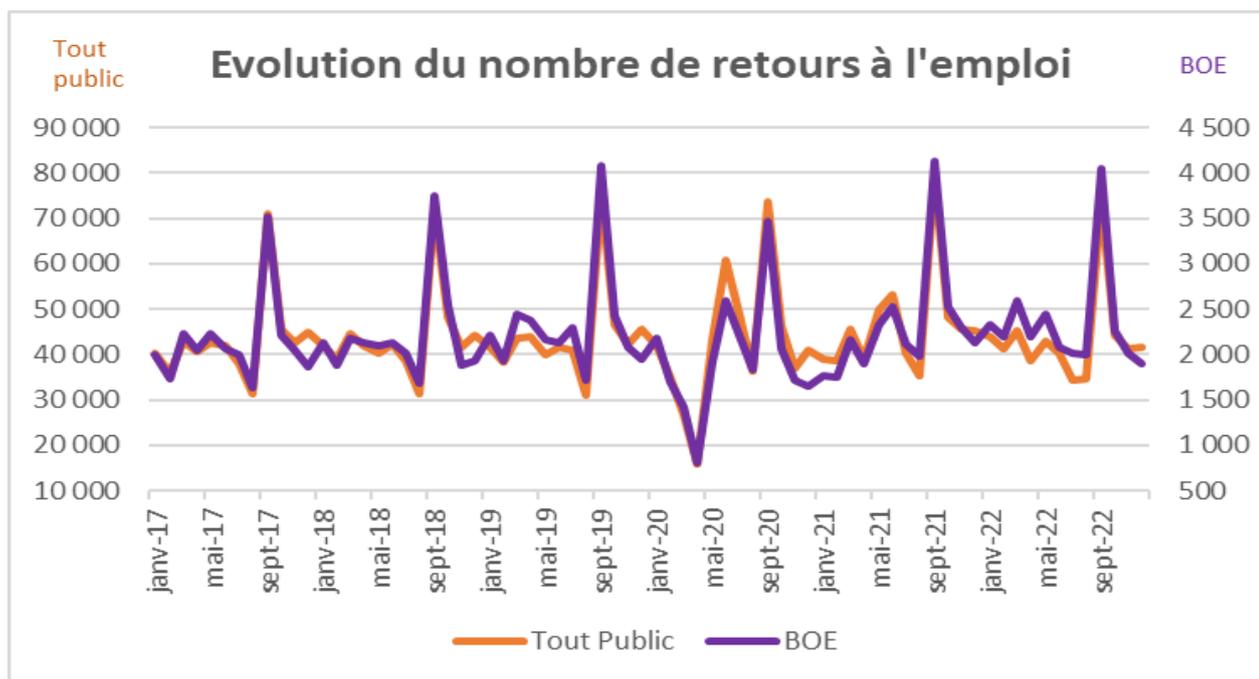
LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMIS LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE



NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 9% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches. L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...



Nombre en 2022 Evolutions 2022/2021

Tout public	522 942	-7%
BOE	28 072	+2%
% BOE	5,4%	

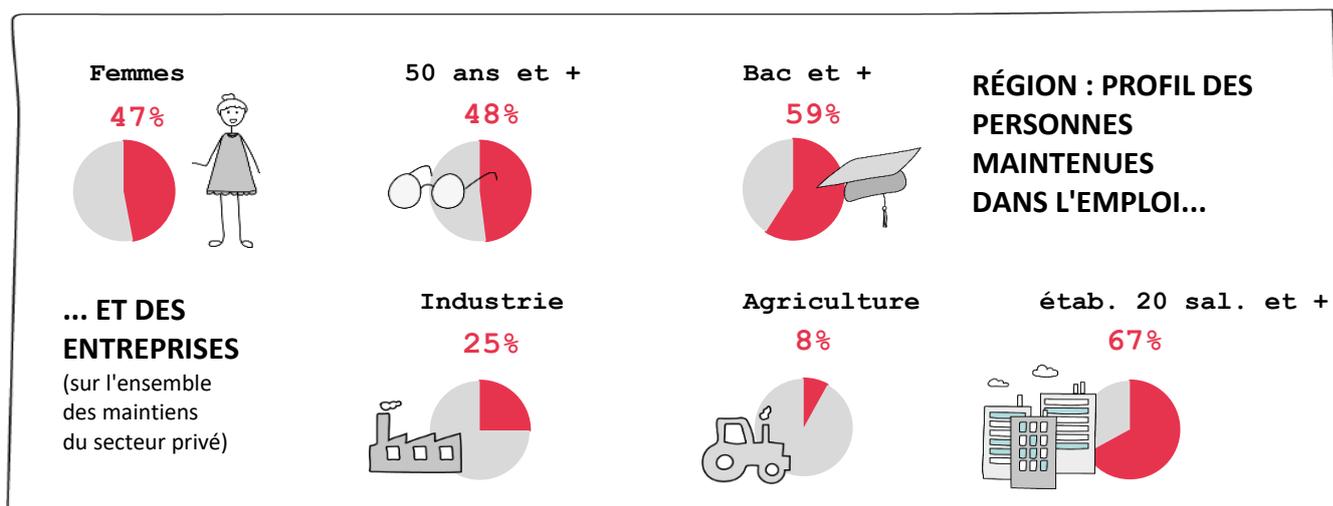
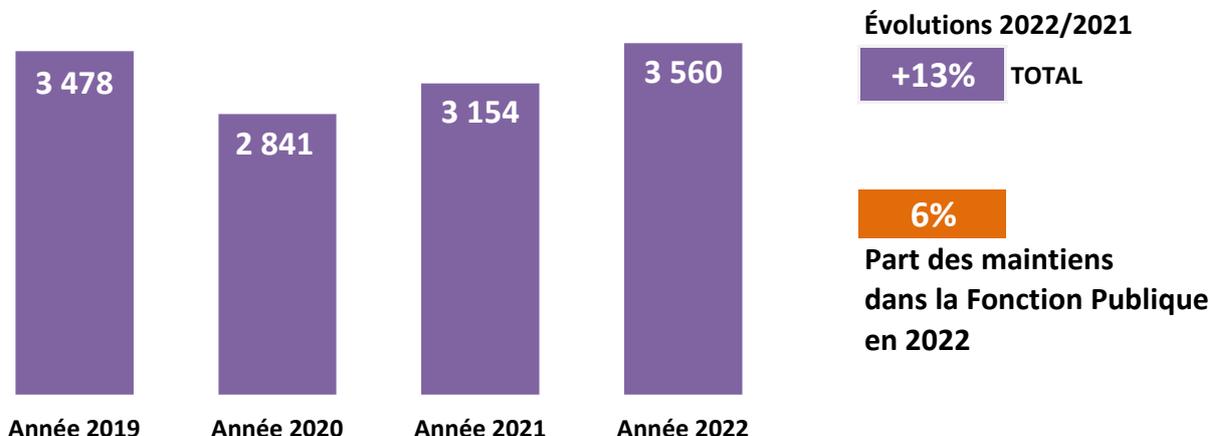
Lecture : en 2022, 522 942 demandeurs d'emploi ont accédé à un emploi d'un mois ou plus dont 28 072 BOE, soit 5,4% du total

Les reprises d'emploi de demandeurs d'emploi

La mesure de l'accès ou du retour à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi est construite à partir des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) transmises par les employeurs à l'ACOSS et la CCMSA, et des données de Pôle emploi (notamment pour les emplois non-salariés).

Le nombre de reprises d'emploi correspond aux nombre de demandeurs d'emploi en catégories A ou B ayant eu une DPAE d'un mois ou plus, sortant des listes en déclarant une reprise d'emploi, ou basculant sous certaines conditions en catégories C ou E.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION

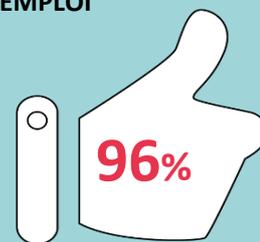


Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

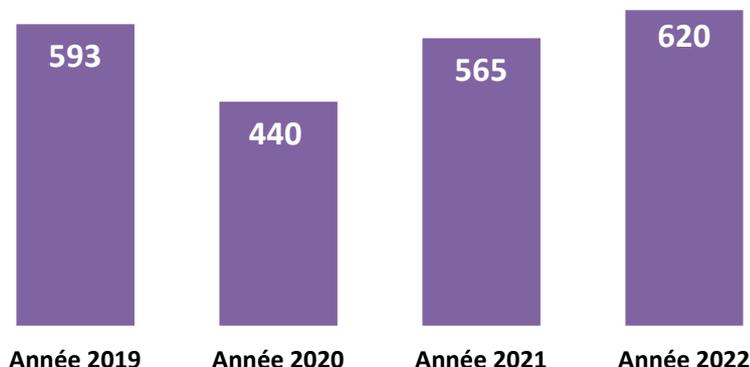
Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin décembre 2022.

TAUX DE MAINTIEN GLOBAL DANS L'EMPLOI



Définition : Le taux de maintien dans l'emploi est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION



Évolutions 2022/2021

+10%

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION

44%

FEMMES

32%

50 ANS ET +

56%

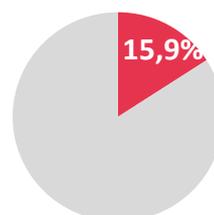
BAC ET +

Les contrats aidés

LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion - contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail. Les contrats initiative emploi (CUI-CIE) dans le secteur marchand ne sont mobilisables que sous conditions. Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

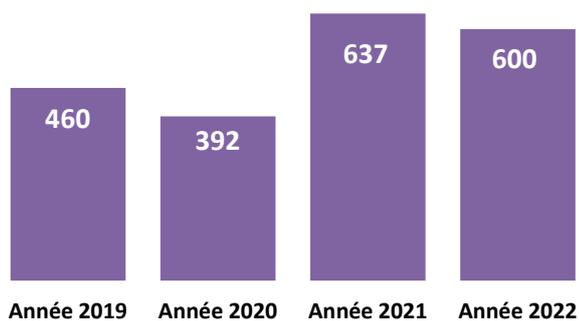
PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



= 768 PEC pour les BOE

(en 2021, la part était de 11,9%)

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)

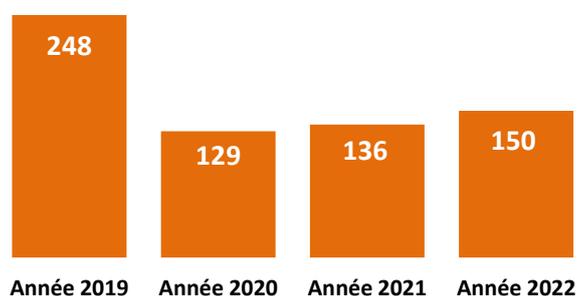


Évolutions 2022/2021

-6%

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2022/2021

+10%

Objectif: l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

FEMMES	nr
- DE 18 ANS	33%
BAC ET +	37%
HANDICAP MENTAL	6%
HANDICAP COGNITIF	50%
20 SALARIÉS ET +	27%
- DE 10 SALARIÉS	57%
TERTIAIRE	nr

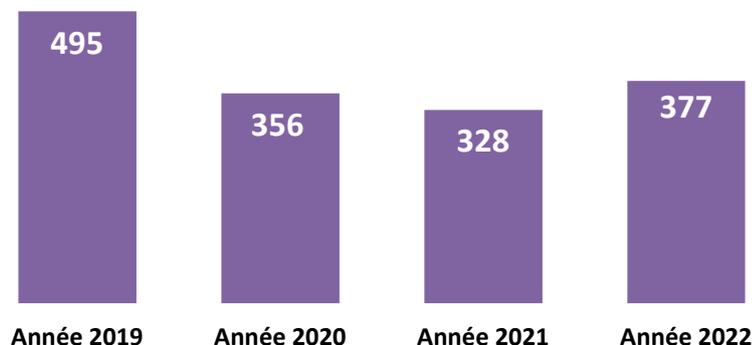
RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES

nr	FEMMES
33%	45 ANS ET +
45%	BAC ET +
44%	HANDICAP MOTEUR
16%	MALADIES INVALIDANTES
43%	20 SALARIÉS ET +
nr	TERTIAIRE

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

10

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DECISIONS DE RLH



Évolutions 2022/2021

+15%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés. Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire). Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité (à fin déc.2022)

1 224



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH EN REGION (droits en cours à fin décembre 2022)

FEMMES	29%
50 ANS ET PLUS	65%
BAC ET +	29%
HANDICAP MOTEUR	33%
HANDICAP MENTAL	17%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	25%
20 SALARIES ET +	39%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2022)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	884	+44%
FRANCE ENTIERE	7 666	+45%
% REGION	11,5%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP. L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail. Sa mise en oeuvre comprend un soutien à l'insertion professionnelle et un accompagnement médico-social du salarié. Elle comprend également un appui et un accompagnement de l'employeur, public ou privé.



TYPES DE HANDICAP DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2022)

	REGION	France
TROUBLES DU PSYCHISME	51%	40%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	24%	19%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	4%	17%
TROUBLES COGNITIFS	9%	13%
DEFICIENCES MOTRICES	4%	5%
AUTRES DEFICIENCES	7%	6%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

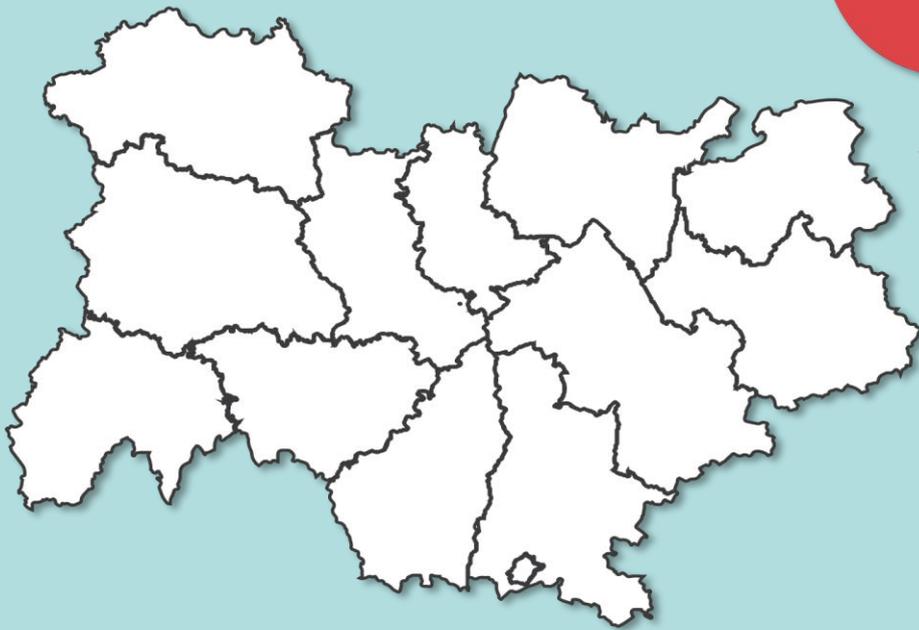
Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur trois y répondent.

En 2022, près de 3 500 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé, de 98 % pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH EN 2022

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	2 596	18 297	761	4 586
Taux de réponse	54%	46%	29%	30%
SATISFACTION GLOBALE	98%	98%	98%	99%
dont % tout à fait satisfait	83%	83%	75%	77%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	96%	96%	98%	98%
dont % tout à fait utile	70%	72%	71%	72%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	75%	76%	83%	84%
dont % très facile	19%	21%	18%	20%
DELAI D'OBTENTION DE L'AIDE	94%	93%	93%	95%
dont % tout à fait satisfait	64%	65%	61%	62%

DONNÉES
LOCALES



La demande d'emploi

à fin décembre 2022 - Pôle emploi

14

	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	454 968	-4,0%	5 403 304	-4,6%	8,4%	124 104	27%
REGION	52 879	-5,2%	591 478	-5,0%	8,9%	12 472	24%
01-Ain	3 965	+1,0%	43 416	-3,3%	9,1%	599	15%
03-Allier	3 072	-4,4%	25 386	-6,3%	12,1%	810	26%
07-Ardèche	3 114	-2,9%	29 804	-4,5%	10,4%	678	22%
15-Cantal	720	-8,3%	6 877	-3,7%	10,5%	148	21%
26-Drôme	4 539	-11,9%	47 859	-4,2%	9,5%	1 029	23%
38-Isère	8 411	-3,0%	86 043	-5,7%	9,8%	1 754	21%
42-Loire	5 847	-10,3%	58 254	-3,9%	10,0%	1 376	24%
43-Haute-Loire	1 967	-5,5%	15 446	-3,8%	12,7%	589	30%
63-Puy-de-Dôme	4 401	-6,6%	47 890	-4,8%	9,2%	993	23%
69-Rhône	10 824	-4,4%	143 952	-4,8%	7,5%	3 166	29%
73-Savoie	2 400	-2,4%	28 118	-6,3%	8,5%	559	23%
74-Haute-Savoie	3 619	-2,5%	58 433	-6,7%	6,2%	771	21%

* Lecture : au niveau national, 124 104 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 27% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription au chômage en jours

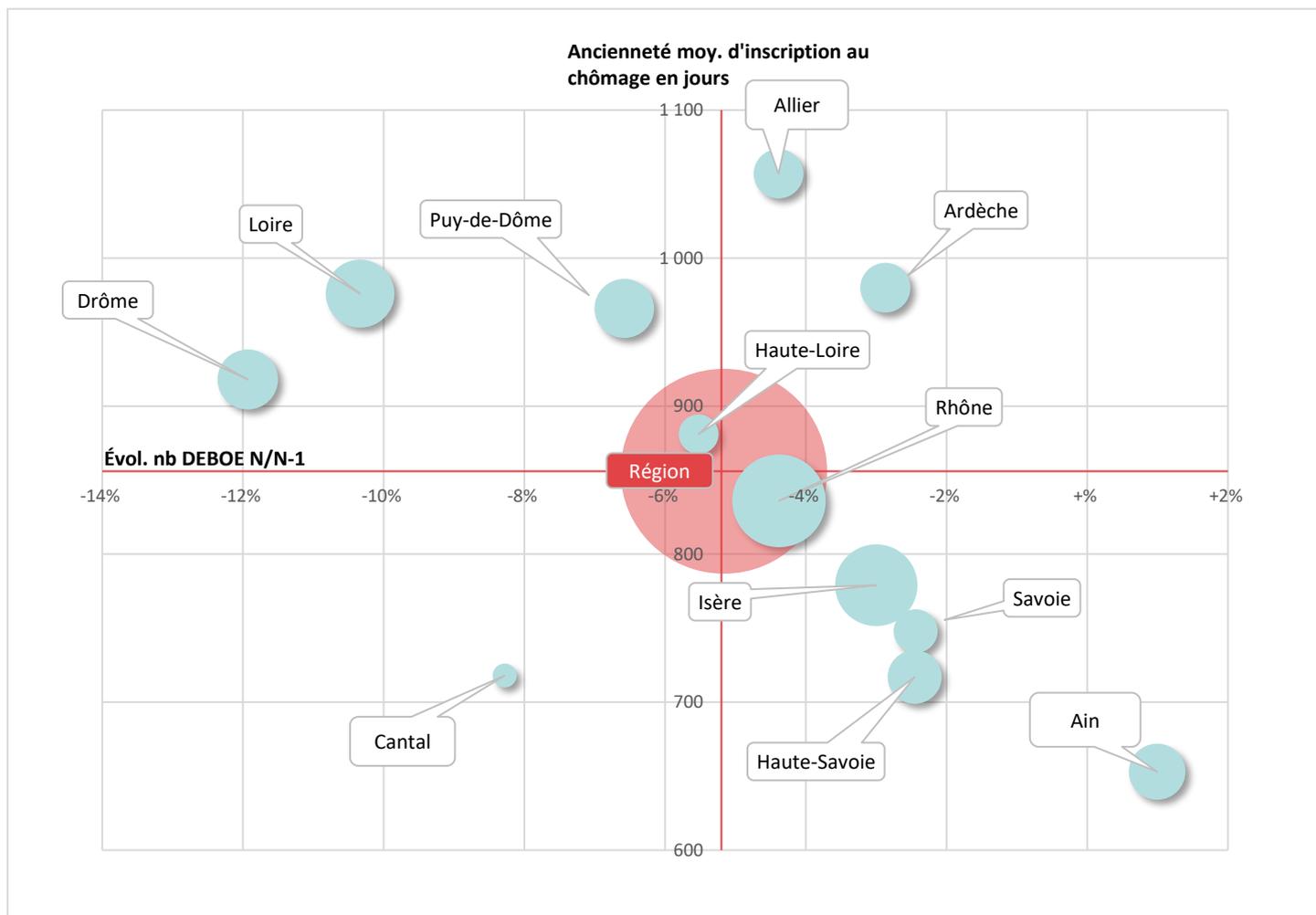
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	874	-39	660	-35	+214
REGION	856	-26	620	-25	+236
01-Ain	653	-19	530	-17	+123
03-Allier	1 057	-25	775	-38	+282
07-Ardèche	980	+16	723	-11	+257
15-Cantal	718	-81	565	-29	+153
26-Drôme	918	-17	682	-27	+236
38-Isère	779	-29	574	-23	+205
42-Loire	976	-8	661	-37	+315
43-Haute-Loire	881	-50	655	-33	+226
63-Puy-de-Dôme	966	-41	714	-37	+252
69-Rhône	836	-14	621	-21	+215
73-Savoie	748	-39	534	-26	+214
74-Haute-Savoie	717	-48	503	-20	+214

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 874 jours, soit 214 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof. les + recherchés au niveau régional par les DEBOE

	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Commerce, vente et grande distribution	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	110 529	24%	81 879	18%	53 034	12%
REGION	12 706	24%	9 409	18%	5 859	11%
01-Ain	831	21%	713	18%	459	12%
03-Allier	792	26%	510	17%	352	11%
07-Ardèche	716	23%	518	17%	393	13%
15-Cantal	204	28%	139	19%	72	10%
26-Drôme	1 067	24%	785	17%	527	12%
38-Isère	1 986	24%	1 548	18%	870	10%
42-Loire	1 511	26%	880	15%	592	10%
43-Haute-Loire	580	29%	308	16%	188	10%
63-Puy-de-Dôme	1 029	23%	823	19%	467	11%
69-Rhône	2 735	25%	2 053	19%	1 158	11%
73-Savoie	537	22%	475	20%	283	12%
74-Haute-Savoie	718	20%	657	18%	498	14%

* Lecture : au niveau national, 24% des DEBOE soit 110 529 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.

Les maintiens par structure Cap emploi	Nombre de maintiens	Evol. N/N-1	% maintiens dans la Fonction Publique	Taux de maintien*	Nb maintiens pour 100 000 actifs en emploi**
NATIONAL	23 338	+9%	12%	95%	83
REGION	3 560	+13%	6%	96%	104
CE 01-Ain	293	+21%	4%	99%	
CE 03-Allier	240	+18%	7%	99%	
CE 15-Cantal	116	+18%	8%	95%	
CE 07-26-Ardèche-Drôme	349	+20%	4%	97%	
CE 38-Isère	613	+0%	7%	96%	
CE 42-Loire	279	-6%	2%	96%	
CE 43-Haute-Loire	101	-3%	10%	92%	
CE 63-Puy-de-Dôme	235	+21%	6%	98%	
CE 69-Rhône	838	+22%	7%	98%	
CE 73-74-Savoie	496	+17%	4%	93%	

* Le taux de maintien est la part des maintiens réussis sur l'ensemble des parcours clos sur la période de référence hors causes exogènes (déménagements, décès, ...).

** Source Insee pour les actifs en emploi.

Caractéristiques maintiens par structure Cap emploi	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +	% 20 sal.* et +	% industrie*	% agriculture*
NATIONAL	51%	46%	60%	69%	20%	8%
REGION	47%	48%	59%	67%	25%	8%
CE 01-Ain	39%	50%	59%	72%	35%	3%
CE 03-Allier	53%	59%	43%	63%	29%	10%
CE 15-Cantal	43%	51%	48%	42%	7%	31%
CE 07-26-Ardèche-Drôme	51%	47%	67%	60%	20%	23%
CE 38-Isère	49%	49%	51%	66%	28%	3%
CE 42-Loire	46%	45%	63%	63%	21%	7%
CE 43-Haute-Loire	35%	56%	47%	42%	24%	26%
CE 63-Puy-de-Dôme	39%	46%	58%	71%	38%	14%
CE 69-Rhône	49%	42%	74%	75%	18%	2%
CE 73-74-Savoie	48%	54%	54%	67%	27%	5%

* Sur l'ensemble des maintiens du secteur privé.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Année 2022 - Agefiph

17

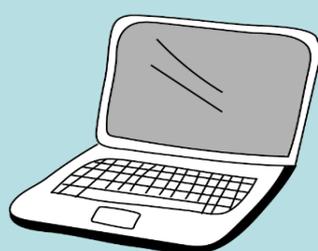
	Nb de créations d'activité BOE*	Evol. N/N-1	Nb créations pour 10 000 DEBOE**	% femmes	% 50 ans et +	% Bac et +
NATIONAL	4 405	+15%	97	46%	32%	61%
REGION	620	+10%	117	44%	32%	56%
01-Ain	36	-3%	91	53%	31%	53%
03-Allier	17	-11%	55	56%	56%	60%
07-Ardèche	49	+9%	157	35%	31%	45%
15-Cantal	11	-15%	153	45%	27%	50%
26-Drôme	47	+4%	104	49%	34%	54%
38-Isère	101	-14%	120	42%	31%	55%
42-Loire	46	+7%	79	52%	37%	51%
43-Haute-Loire	44	+52%	224	32%	39%	44%
63-Puy-de-Dôme	58	+32%	132	45%	38%	63%
69-Rhône	149	+13%	138	42%	26%	68%
73-Savoie	23	=	96	52%	35%	48%
74-Haute-Savoie	39	+129%	108	51%	26%	49%

* Nombre de créations aidées financièrement par l'Agefiph. BOE = Bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

Les contrats en alternance aidés par l'Agefiph

Année 2022 - Agefiph

	Nb contrats d'apprentissage	Nb contrats de professionnalisation
NATIONAL	3 686	1 038
REGION	600	150
01-Ain	22	6
03-Allier	30	1
07-Ardèche	23	4
15-Cantal	36	0
26-Drôme	48	23
38-Isère	87	24
42-Loire	58	24
43-Haute-Loire	45	4
63-Puy-de-Dôme	69	6
69-Rhône	146	38
73-Savoie	6	12
74-Haute-Savoie	30	8



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie